



Communiqué de presse du Conseil provincial du mardi 25 février 2014

Le Conseil provincial du Hainaut s'est réuni ce 25 février. Outre des interventions du Député provincial Gérald MOORTGAT sur les chiffres du Hainaut et le développement du projet Naqia, cette séance a été marquée par une intervention de Serge HUSTACHE soufflant le chaud et le froid...

Satisfaction : des comptes en boni...

Pour la quatrième année consécutive, la Province de Hainaut présente un compte dont le boni est supérieur à celui du budget ! « Ceci est la preuve d'une bonne gestion », s'est réjoui le Président du Collège provincial Serge HUSTACHE devant le Conseil provincial.

Celui-ci a en effet pris connaissance des comptes provisoires de la Province transmis récemment à la Région wallonne comme l'imposent les Autorités européennes. **Ces comptes affichent un boni de 2, 2 millions d'euros.** « Nous devons garder ce cap et ne pas tourner le dos à la rigueur, estime S. HUSTACHE, mais cette situation positive nous permet d'envisager avec confiance les défis du futur et une participation aux projets supralocaux ambitieux portés par les grandes villes du Hainaut ».

Consternation : des transferts de compétences sans dialogue

A l'instar de la vie, le cheminement provincial est toutefois fait de haut et de bas. C'est avec consternation que le Collège provincial a pris acte de la manière dont seront transférées les politiques de logement et d'énergie. Le Parlement Wallon vient en effet de voter le décret de transfert de ces politiques provinciales vers la Wallonie. « Fort bien, constate S. HUSTACHE, mais le hic est que notre Province ne menait plus ces politiques depuis plusieurs années en ayant souhaité anticiper ces réformes ».

Pourtant le Hainaut sera, comme les autres Provinces, concerné par le retrait de 4 millions du Fonds des Provinces.

Intention : un recours contre les décisions wallonnes

Regrettant l'absence de dialogue ayant prévalu dans ce dossier, le Collège provincial analysera avec attention la portée du Décret dès sa publication au Moniteur. « **Nous envisagerons alors, a annoncé S. HUSTACHE devant le Conseil provincial, toutes les voies possibles de recours par rapport à ces dispositions iniques qui privent injustement le Hainaut de moyens** ».

La Province de Hainaut n'est en aucun cas opposée à des transferts de compétences, si la pertinence au regard des intérêts des citoyens en est prouvée et si l'Institution n'est pas financièrement lésée.

Ce dernier point n'est pas rencontré.

Le Hainaut ne fera donc pas l'économie d'un examen juridique de la décision wallonne.

Infos : Secrétariat du Député provincial Serge Hustache : 069/76.55.30

serge.hustache@hainaut.be

Projet NAQIA

Une question d'actualité a permis au Député provincial Gérald Moortgat de faire le point sur le projet « NAQIA » initié depuis 2011 par Hainaut Ingénierie technique.

NAQIA a pour but non seulement de trouver des solutions dans le cadre de la lutte contre les inondations mais aussi de mettre en place une gestion des cours d'eau de 2e catégorie sur un plan technique approfondi et d'aider à la gestion des cours d'eau de 3e catégorie.

Ces études se déroulent en 3 phases :

- la phase préliminaire : les opérations de reconnaissance de terrain (levé topographique de l'axe, levés de profils en travers tous les 30m sur 100m de part et d'autre du cours d'eau, relevé des caractéristiques des ouvrages implantés sur ou dans les cours d'eau) ;

- la phase de paramétrage du bassin versant, de modélisation des phénomènes hydrologiques et de simulation des écoulements ;

- la recherche de solutions aux problèmes de débordements dommageables et la mesure de l'impact des ouvrages suggérés sur le comportement des cours d'eau lors d'événements plus ou moins exceptionnels.

A l'heure actuelle, les reconnaissances sont en cours ou terminées sur 26 bassins hydrographiques pour un total de 610 kms.

Infos : Secrétariat du Député provincial Gérald Moortgat : 065/22.06.50

gerald.moortgat@hainaut.be